



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz

قنصلية الجزائر بمتز

Avis

Il est porté à la connaissance des citoyens algériens établis dans le **département de la Marne** qu'une **permanence consulaire sera organisée, le dimanche 26 avril 2026, de 9h00 à 15h00**, au niveau de la **Maison de quartier Epinette, 2 Place Sainte Thérèse, 51100, Reims**.

Dans ce cadre, **les concitoyens désireux d'introduire des demandes de passeports biométriques électroniques ou des cartes d'identité biométrique électronique (CNIBE) sont invités à envoyer leurs dossiers par courrier postal, avant le 21 mars 2026, à l'adresse du Consulat : 01 Bis, Avenue Leclerc De-Haute-Cloques, 57000, Metz.**

Il est à préciser, à ce propos, que **les pièces constitutives des demandes** aussi bien des passeports que des cartes nationales d'identité sont :

- L'original de l'acte de naissance 12S ;
- Le formulaire, à télécharger sur le site du consulat, renseigné et signé (A préciser s'il s'agit d'une demande de passeport ou de carte nationale d'identité) ;
- Deux (02) photos d'identité récentes, avec fond blanc ;
- Une copie du passeport et/ou de la CNIBE, à renouveler (lorsqu'il s'agit d'un renouvellement).
- Copie de la carte d'immatriculation consulaire pour les personnes âgées de 19 ans et plus ;
- Une copie de la carte de séjour en France ou copie de la carte d'identité française ;
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de six (06) mois ;
- Copie d'un justificatif d'activité (attestation de travail ou titre de pension ou certificat de scolarité pour l'année scolaire ou académique en cours).

NB :

- Les demandeurs de passeports et de cartes nationales d'identité sont priés d'envoyer des dossiers complets. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.
- Un autre avis sera publié pour préciser les autres prestations consulaires qui seront assurées lors de la même permanence (26/04/2026).



Metz, le 20/02/2026



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz

قنصلية الجزائر بمتز

Avis

Il est porté à la connaissance des citoyens algériens établis dans le **département de la Marne** que les prestations consulaires qui seront assurées, lors de la permanence consulaire qui sera organisée, le **26/04/2026 de 9h00 à 15h00**, au niveau de la **Maison de quartier Epinette, 2 Place Sainte Thérèse, 51100, Reims**, sont les suivantes :

- La remise de passeports et de cartes nationales d'identité biométriques électroniques prêts à la délivrance (**la présence des personnes titulaires des passeports et des cartes nationales d'identité est obligatoire. A défaut, une procuration dûment signée et légalisée est exigée, pour la remise des documents**) ;
- L'enrôlement des données biométriques des **personnes ayant déjà introduit des demandes de passeports ou de cartes nationales d'identité biométriques électroniques** ;
- L'établissement de procurations, d'autorisations paternelles de voyage, d'autorisations paternelles d'établissement de passeports, d'attestations et de déclarations sur l'honneur ;
- La remise de cartes de service national et d'attestations de sursis et de report.

NB :

- **Pour des contraintes particulières, la réception (dépôt) de demandes de passeports et/ou de cartes nationales d'identité ne sera pas assurée, lors de cette permanence.**
- Pour le bon déroulement de ces opérations, des tickets réservés à chaque prestation susmentionnée seront remis au public, le 26/04/2026, à partir de 8h30, à l'adresse ci-dessus indiquée.



Metz, le 08/04/2026